LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Conseil de Paris du 15 au 18 Juillet 2026

Vœu relatif à la création d'un service communal de prévention et de sûreté

rattaché à la délibération 2026 DPMP 6

Voeu déposé par Céline Verzeletti, Christophe Prudhomme, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Sophie de La Rochefoucauld et Roland Timsit du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que si le soutien à des associations est important, la politique de prévention de la délinquance et d'occupation positive de l'espace public ne peut faire l'économie d'une présence publique de proximité, humaine, pérenne et structurelle au plus près des habitant·es, fondée sur la médiation, la désescalade et la connaissance fine des quartiers ;

Considérant la nécessité de refonder le lien de confiance et l'efficacité de l'action publique locale par la création d'antennes de proximité au sein de Maisons de quartiers, réunissant sous un même toit la police municipale, les médiateurs, les éducateurs et les assistants sociaux afin de constituer un véritable service communal de prévention et de sûreté ;

Considérant que le tissu associatif parisien repose également sur une multitude de petites associations de quartier, de collectifs de riverains locaux, qui manquent cruellement de moyens de fonctionnement alors qu'ils subissent de plein fouet l'inflation et la baisse des financements globaux ;

Considérant que la prévention de la récidive et l'accompagnement des personnes sous main de justice relèvent de compétences régaliennes de l'État, et que le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (SPIP 75) souffre d'un manque criant de personnel, consécutif à un désengagement de l'État sur ses missions de suivi et d'insertion ;

Considérant enfin que l'objectif affiché de « rapprochement entre la population et les forces de l'ordre » est contredit au quotidien par les doctrines d'intervention de la police nationale, marquées par la multiplication de contrôles au faciès discriminatoires et d'amendes forfaitaires abusives ciblant particulièrement la jeunesse des quartiers populaires ;

Sur proposition de Céline Verzeletti, Christophe Prudhomme, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Sophie de La Rochefoucauld et Roland Timsit du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris :

- expérimente la création d’antennes de proximité intégrées au sein des Maisons de la Vie Associative et Citoyenne, permettant de faire coopérer de manière coordonnée la police municipale, les médiateurs, les éducateurs spécialisés et les assistants sociaux, avec une priorité donnée aux quartiers populaires et aux secteurs connaissant des tensions récurrentes dans l’espace public..

- déploie un plan de soutien financier d'urgence spécifiquement fléché vers les petites associations de quartier pour valoriser l'action citoyenne et l'auto-organisation des habitantes et habitants dans l'espace public, notamment les collectifs d’habitant·es, les clubs de prévention, les associations de médiation, les éducateurs spécialisés et les structures agissant auprès de la jeunesse.

- étudie la création de brigades municipales spécialisées sur les violences sexistes et sexuelles, la santé mentale, les addictions, le tourisme et l’accompagnement des situations de grande vulnérabilité, en lien avec les acteurs associatifs, sociaux et sanitaires

- mette en place une évaluation citoyenne annuelle de la police municipale, associant conseils de quartier, associations, bailleurs sociaux, commerçant·es, mairies d’arrondissement et habitant·es, afin d’adapter la présence municipale aux besoins réels des quartiers et de garantir la transparence de son action.

- demande à la Préfecture de police l’expérimentation à Paris du récépissé de contrôle d’identité, afin de lutter concrètement contre les contrôles au faciès et de reconstruire un lien de confiance entre les institutions et les habitant·es.